



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

## N2 Messieurs et Dames Zone 4

### CRITERIUM FEDERAL Tour 2

#### CONVOCATIONS

**Toutes les catégories** se dérouleront à **PERTUIS (84120)**

dans le gymnase Verdun Ouest, avenue de VERDUN

Le Samedi 16 décembre 2017

Appel 13H30

Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 17 décembre 2017

Poursuite de la compétition à 9H00

<b><u>Responsable Fédéral</u></b> :	Gilbert CHAVEROT	06 82.84.33.48	<a href="mailto:g.chaverot@free.fr">g.chaverot@free.fr</a>
<b><u>Juge-arbitre</u></b> :	Gérard ESPIE	06.08.36.11.01	<a href="mailto:g.espie@orange.fr">g.espie@orange.fr</a>
<b><u>Organisateur</u></b> :	Club de CS PERTUISIEN Bertrand DUC	06.52.96.06.81	<a href="mailto:pertuisping@laposte.net">pertuisping@laposte.net</a>

**Les balles fournies par Butterfly seront BLANCHES et en PLASTIQUE!**

**N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE**

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens mis à disposition par la FATT.

**RAPPEL** : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

**Nota : Le forfait est excusé si :**

- Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**
- Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

## **DEROULEMENT DE LA COMPETITION :**

Tableaux féminins : 5 tableaux de **10 joueuses** – Toutes les places sont jouées –  
Samedi : **poules de 5** (4 tours en D15, D13 et D11, 3 tours en DSE et D18) ;  
Dimanche : fin des poules, Classement entre 1 et 2, 3 et 4, 5.  
Fin à 14h30 pour D11, D13, D15 et à 15H pour D18, DSE.

Tableaux masculins : 5 tableaux de **16 joueurs** – Toutes les places sont jouées -  
Samedi : **Poules de 4** ;  
Dimanche : tableau ;  
Fin des tableaux à 15h (M11), 15h30 (M13), 16h (M15, M18, MSE) ;  
Le coté KO des tableaux masculins terminent 30' plus tôt.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

**Placement des joueurs :** A chaque tour du critérium fédéral, **les joueurs sont placés selon les résultat du tout précédent** (d'après la place qualificative pour le T1) ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

## **Les règles pour les montées de N2 :**

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

Extrait :

« A l'issue de chacun des **trois premiers tours**, le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1.

A l'issue du dernier tour, le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.

A l'issue de **chaque tour**, le premier des tableaux M18, M15, M13, M11, D18, D15, D13, D11 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur (exemple : le premier en M15 joue le tour suivant en M18 ; la première en D18 joue le tour suivant en DE).

## **Les règles de base pour les descentes en PN:**

Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :

- 1 montée de N2 en N1 (voire N2 catégorie supérieure, pour les jeunes) ;
- 6 montées de PN (4 venant de AURA, 2 de PACA) ;
- Donc 5 descentes (12ème à 16ème) de N2 en PN !

Sauf dans la catégorie supérieure d'un joueur qui a choisi de ne pas monter en N1...

Dans les tableaux féminins de 10 joueuses :

- 1 montée de N2 en N1 (voire N2 catégorie supérieure, pour les jeunes) ;
- 3 montées de PN (2 venant de AURA, 1 de PACA) ;
- Donc 2 descentes (9ème et 10ème) de N2 en PN !

Sauf dans la catégorie supérieure d'une joueuse qui a choisi de ne pas monter en N1...